



Office National des Forêts

Book de références

FORÊT URBAINE

Réinventez la nature en ville !





Étude de l'impact positif du patrimoine arboré

Équipe en charge de la mise en œuvre : Direction territoriale Midi Méditerranée

Partenaires techniques : Bureau d'étude E6 Consulting

Nature la prestation : Étude

Coût de la prestation : 30 000€ HT

Date de livraison : 2020

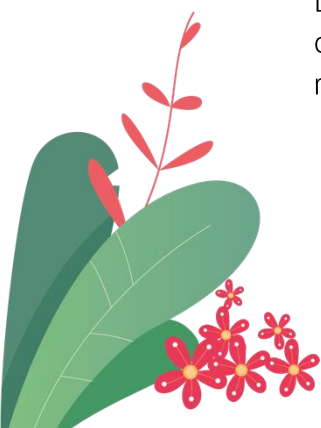
LES OBJECTIFS

Par ses caractéristiques environnementales et son histoire, la ville de Menton connaît un héritage botanique et végétal particulièrement riche et unique au monde.

Ce lien entre la végétation et la ville est très fort pour les habitants et la commune. C'est donc une mission importante pour la municipalité d'entretenir, valoriser et développer ce patrimoine.

Les arbres urbains demandent une attention particulière. D'importants efforts ont été mis en place pour anticiper le changement climatique : choix des essences, tailles des arbres adaptée aux enjeux urbains, développement de nouveaux espaces aménagés.

Dans ce contexte, la municipalité de Menton, à travers le service des parcs et jardins, a commandé à l'ONF une étude de l'impact du patrimoine arboré sur la population mentonnaise.



LE PROJET

Cette étude s'est appuyée sur de nombreux éléments convergents : une analyse des documents de la commune ; une recherche bibliographique ; des échanges techniques avec le service des parcs et jardins ; une visite de terrain sur le site mais également la constitution d'une carte représentant les îlots de chaleur de la commune ainsi que la détermination d'indicateurs de suivi de ses arbres en ville, produits par le bureau d'étude E6 Consulting.

D'autres éléments fournis par la commune ont été utilisés afin de compléter ce dossier notamment les tableaux de suivi de 2015 à 2019 des arbres et palmiers de Menton, localisés par secteur ainsi que le plan correspondant, une liste des plantations réalisées ces trois dernières années ; un dossier, paru en janvier 2018, réalisé par le service des parcs & jardins et le service communication de la Ville de Menton ; l'inventaire du patrimoine arboré de Menton et plan de gestion réalisée par un de nos experts Arbre Conseil® ; des fiches d'expertise issues du « Diagnostic sanitaire et biomécanique d'arbres d'ornement installés sur le territoire communal » réalisées par Agrobio Tech ; le dossier du projet d'aménagement forestier de la forêt communale de Menton 2020-2039 réalisé par une cheffe de projet aménagement ONF ainsi que de nombreuses brochures, photos et documents de présentation de la commune.

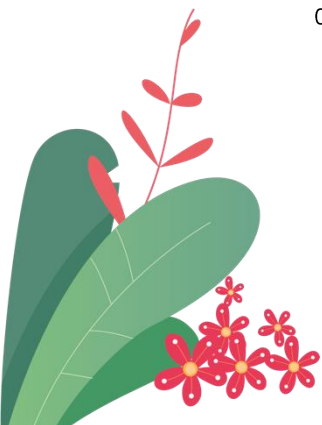
LES RÉSULTATS

La commune de Menton bénéficie d'un riche patrimoine et les services actuels réalisent un remarquable travail d'entretien et de gestion de ce patrimoine.

Les nombreux aspects positifs pour les habitants de la commune et les visiteurs, liés à la présence de ces arbres et des autres végétaux, conduisent à accepter les contraintes de gestion.

Les bienfaits du patrimoine arboré touchent de nombreux aspects : à la fois le stockage du carbone, la résilience de la ville face au changement climatique, l'amélioration de la gestion des eaux pluviales, de la qualité de l'air et de la biodiversité urbaine ainsi que la valorisation d'une économie locale, le renforcement de liens sociaux et l'apport d'un bien-être général. Afin de préserver cela, il a été proposé la mise en place d'un plan de gestion global du patrimoine arboré de la commune.

Ce document permettrait de poursuivre l'état des lieux des arbres existants, d'identifier les espaces potentiels à planter et d'étendre à l'ensemble des quartiers les préconisations et la programmation de travaux réalisés sur le centre-ville et la vieille-ville. Il sera un appui indispensable à la gestion des actions (élagages, remplacement des arbres vieillissants) et du budget prévisionnel.





Réalisation d'une charte de l'arbre

Équipe en charge de la mise en œuvre : Direction territoriale Midi Méditerranée

Laetitia Nouguier – Expert Arbre Conseil®

David Chevet - Chef de produit Arbre Conseil®,

Corinne Miranda Infographiste ONF

Nature la prestation : Conception d'une charte de l'arbre

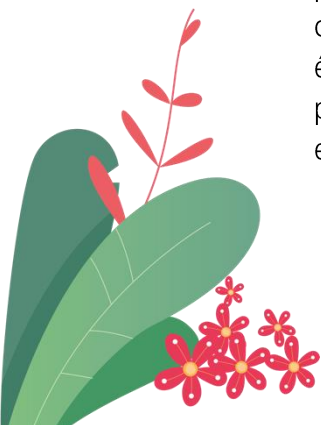
Coût de la prestation : 8 650 € HT

Date de livraison : 2020

LES OBJECTIFS

L'arbre joue un rôle essentiel à l'échelle de la ville. Il remplit des fonctions écologiques, climatiques, paysagères essentielles à l'équilibre urbain. De plus, l'arbre en milieu urbanisé est important pour le bien-être des citoyens. Ainsi, lui accorder une véritable place et le protéger est primordial.

La mairie d'Albi souhaite s'engager contractuellement dans la préservation de son patrimoine végétal en prenant des mesures concrètes, applicables et efficaces à adopter par les gestionnaires des espaces publics, les professionnels de l'aménagement urbain, concepteurs, entreprises de BTP ou encore usagers de l'espace public. Elle désire également informer le grand public de la fonction de l'arbre et de ses bénéfices. C'est pourquoi elle souhaite élaborer dans une démarche participative, une charte de l'arbre en ville.



LE PROJET

A l'aide des documents fournis par la commune d'Albi, l'ONF s'est penché sur le devenir du patrimoine arboré et la place de chacun pour participer activement à sa préservation et sa valorisation dans la ville. Le canevas de ce travail a été proposé par la collectivité.

Les connaissances de l'ONF sur l'arbre et le milieu urbain ont permis la réalisation d'un document présentant de manière structurée et détaillée :

- Une définition approfondie de l'arbre et de ses aménités
- Des orientations pour la gestion du patrimoine arboré de la commune
- Des spécifications sur bonnes pratiques à adopter par les différents acteurs (propriétaires, gestionnaires, professionnels de l'aménagement...)
- Des supports pédagogiques et de communication

LES RÉSULTATS

Dans un document clair et largement illustré, 9 fiches actions sont déclinées et proposent à chaque acteur de comprendre par quels moyens il peut et doit s'impliquer dans la préservation du patrimoine arboré de la ville.

Une palette végétale adaptée aux enjeux locaux a été proposée, de même que des suggestions d'évolution réglementaires.

Des actions de concertation ont également été menées, afin de partager cette réflexion sur la place de l'arbre en ville. Ce travail a permis de sensibiliser les différents groupes d'acteurs, et de les réunir autour d'un projet commun visant à préserver la qualité de vie de la commune d'Albi.





Étude de la palette végétale de Toulouse-Métropole et son adaptation aux changements climatiques

Équipe en charge de la mise en œuvre : Direction territoriale Centre Ouest Aquitaine

Thierry LAMANT, Expert Arbre Conseil ® - dendrologue

David CHEVET Chef de produit Arbre Conseil®

Partenaires : association Arbres et Paysages d'Autan, Cholorophil'Assistance

Nature la prestation : Étude

Coût de la prestation : 7200€ HT

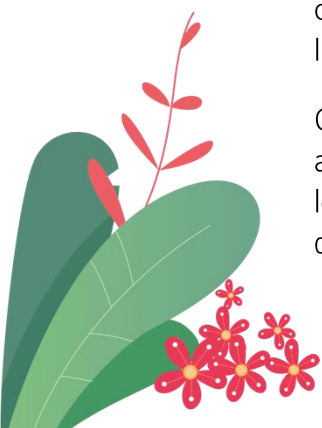
Date de livraison : 2020

LES OBJECTIFS

Face aux enjeux que représentent les changements climatiques et leurs conséquences, et au regard des projections et scénarii élaborés par le GIEC, la métropole toulousaine s'interroge sur le devenir de son patrimoine arboré. Elle a donc souhaité étudier la compatibilité de sa palette végétale inscrite au PLUi H, avec les évolutions climatiques en cours à horizon 2100.

Ce patrimoine indispensable à la métropole pour lutter contre la pollution, les îlots de chaleur, et qui contribue au bien-être des habitants doit-il être adapté pour répondre à l'urgence climatique et si oui, comment ?

Cette étude vise à apporter des réponses qui permettront à la collectivité, à travers une adaptation de sa palette végétale, de maintenir son patrimoine d'une part, mais aussi les corridors écologiques qui connectent les espaces urbains et périurbains, et ce faisant, de préserver l'ensemble des aménités prodiguées par l'arbre en ville.



LE PROJET

L'étude des données météorologiques des deux stations météo localisées sur Toulouse (fournies par la métropole), ont permis de dresser et établir des bilans climatiques. Cette étude climatologique a permis de nourrir une analyse approfondie de la palette végétale actuelle au regard des probables évolutions futures.

En mobilisant les connaissances de nos techniciens sur les essences arborées, leurs modes de développement, leurs capacités d'adaptation face aux tendances qui se dessinent à horizon 2100, nous avons pu identifier les essences qui seront les plus adaptées à ce territoire dans le futur.

La précision de ce travail se fonde également sur une connaissance approfondie d'environ 35 000 sujets du parc arboré présent sur la métropole.

LES RÉSULTATS

Grâce à l'étude des données climatologiques fournies par la métropole, croisées avec les scénarios du GIEC et notre savoir-faire, nous avons proposé à la collectivité un outil d'aide à la décision destiné à éclairer les choix d'évolution de sa palette végétale, dans le cadre de son PLUi H.

Cet outil a été étayé en tenant compte de nombreux critères comme l'adaptation et la résistance aux températures prévues à horizon 2100, la résistance aux pathogènes connus, etc.





Aménagement paysager au lac du Bois Vieux

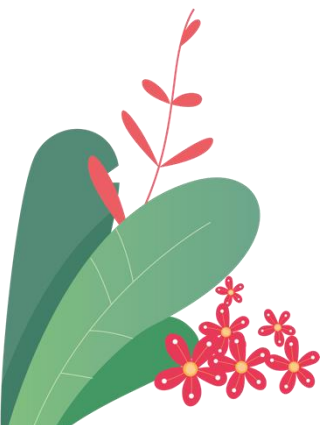
Équipe en charge de la mise en œuvre : DT MM – Unité de production
Gascogne et Astarac
Henri Buestel (volet paysage, palette végétale, aménagements)
David Chevet (APS, maîtrise d'œuvre, rédaction DCE et suivi de chantier)

Nature la prestation : Aménagement et plantation
Date de livraison : 2009

LES OBJECTIFS

La commune a acquis sur son territoire, une ancienne terre agricole, située en bordure d'un terrain municipal aménagé autour d'un plan d'eau (ancienne gravière). Sur ce terrain, on trouve des cheminements empierrés, un arboretum, des zones de pêche, une aire de jeux et du mobilier hétérogène.

Dans ce contexte, la commune souhaite lier ce nouveau terrain au reste des équipements en l'aménageant et en mettant en place des équipements dans la continuité de ceux existants (prolongement des cheminements, végétalisation, intégration paysagère).



LE PROJET

La première phase opérationnelle consista à réaliser un état des lieux ainsi qu'une évaluation de l'existant (paysage interne, externe, l'utilisation des lieux, mobilier, etc.).

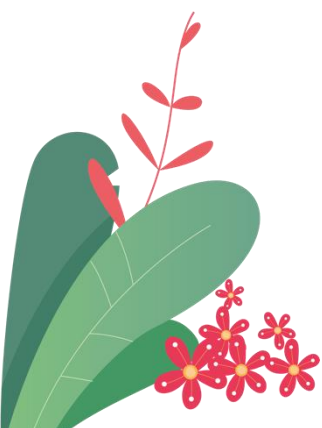
Pour entamer les travaux d'aménagement, la rédaction d'un APS (description sommaire des différents scénarios de plantation proposés et une estimation financière) a été nécessaire dans le but de pouvoir effectuer une première proposition et présentation à la collectivité afin qu'elle choisisse le scénario correspondant à ses attentes.

À partir de ce choix, l'ONF a décidé de se positionner en tant que maître d'ouvrage. L'équipe a donc procédé à la rédaction du DCE pour le lancement de la consultation. Suite à cela, un suivi de l'ensemble du chantier d'aménagement a été programmé, notamment pour des travaux de parachèvement et de confortement, ainsi que l'aide à la réception des travaux.

Avant
travaux



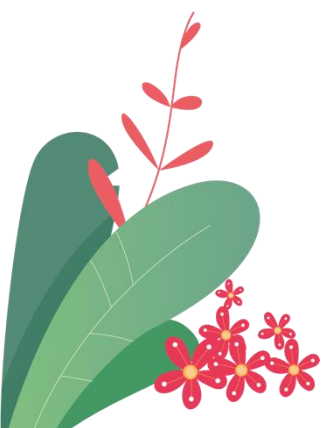
Pendant
travaux



LES RÉSULTATS

Le chantier réalisé en 2009 a permis :

- D'achever des travaux préparatoires, sous solage, labour et émiettage ;
- La création de cheminements empierrés, remodelage des terres de déblai (merlon) afin de donner du volume à cet espace plat.
- La plantation d'arbres et arbustes (560 u) avec protections individuelles, tuteurage mulching, jachère fleurie. Ces essences, adaptées au sol et au climat, ont été retenues pour garantir leur pérennité dans cet environnement.
- La fourniture et mise en place de mobiliers bois (panneau d'entrée, panneaux botaniques, poubelles).





Décloisonnement du parcellaire communal et réhabilitation du parc urbain de Bécanne

Équipe en charge de la mise en œuvre : DT MM – Unité de production
Pyrénées Gascogne

David Chevet - Chef de produit Arbre Conseil®

Partenaires : Entreprise Mayet parcs et jardins pour la réalisation des travaux

Nature la prestation : Aménagement et plantation

Date de livraison : 2009

LES OBJECTIFS

A Villeneuve-Tolosane, préparer la ville demain, ce n'est pas seulement urbaniser pour accueillir de nouveaux habitants, c'est aussi étendre et améliorer ses espaces de nature pour garantir à chaque habitants une bonne qualité de vie.

C'est pourquoi, la commune a décidée, avec l'aide de l'ONF, de réaliser des travaux d'aménagements et réhabiliter le parc arboré de Bécanne, situé en centre-ville dans le but d'agrandir et redéfinir la composition du parc, le mettre en valeur en repensant la présence et le fonctionnement des équipements, le moderniser et permettre une meilleure mixité des utilisateurs.



LE PROJET

Les premières préoccupations dès l'origine du projet ont été d'évaluer l'état des lieux et déterminer les travaux nécessaires afin de proposer des solutions d'aménagements à la commune et estimer le budget à mobiliser.

S'appuyant sur cette première phase du projet, la deuxième partie se traduit par la réalisation de travaux, structurés et réalisés en plusieurs étapes :

- La démolition des murs et clôtures d'enceintes,
- La création de nouveaux murets,
- Le retrait des arbres dépérissant,
- La plantation de sujets de haute tige et d'arbustes,
- La mise en place d'un point d'eau potable,
- La mise en place de mobilier urbain, escalier, boulodrome, éclairage,
- L'accès PMR,
- L'apport de mulching au pied des sujets adultes.

Avant travaux



Pendant travaux

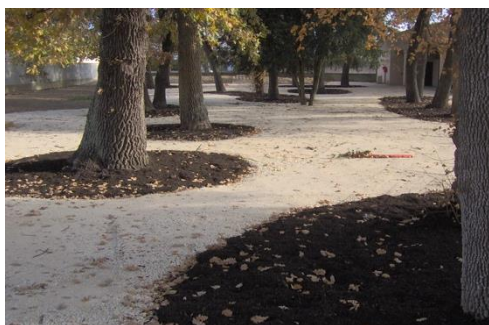


LES RÉSULTATS

Le projet de réhabilitation a permis au parc de lui apporter de nouveaux usages répondant aux besoins et pratiques des habitants, tout en valorisant ce patrimoine paysager dans le cadre d'une démarche écologique.

Cette réhabilitation offre notamment de nouveaux éléments comme :

- De nouvelles ouvertures d'espaces
- Un décloisonnement des limites physiques périmétrales
- Une mise en relation avec les centres de loisirs, écoles et maison des associations
- Un agrandissement des espaces verts, composés notamment par des arbres de grande taille
- Une amélioration de l'accueil du public
- Une utilisation du site par des publics différents (aire de jeux, boulodrome, point d'eau, bancs, etc.)
- Une utilisation du site comme moyen de transition piéton dans le centre urbain





Réalisation d'une charte de l'arbre

Équipe en charge de la mise en œuvre : Alexandre MARTIN – Chef de projet et Expert Arbre Conseil®

Javier LARA-DELGADO - Expert Arbre Conseil® au sein de l'unité de production Pays Basque

Yvain SOMMARIVA – Cartographe ONF

Corinne MIRANDA - Infographiste ONF

Nature la prestation : Diagnostic stationnel, réalisation de plan de gestion et rédaction d'une charte de l'arbre

Coût de la prestation : 70 000€ HT

Date de livraison : Septembre 2019 à Septembre 2021

LES OBJECTIFS

Victimes de l'urbanisation, les arbres subissent des contraintes de cohabitation. Pourtant ils remplissent de multiples fonctions et sont source de bienfaits : réduction de bruit, régulateur de la température et de la pollution, vecteur de biodiversité, amélioration du cadre de vie des citoyens.

Suite à un diagnostic stationnel de 33 000 arbres de la commune, une compilation des données et la réalisation d'un plan de gestion, les équipes ONF ont également contribuées à la rédaction de la Charte de l'Arbre de la ville de la Roche-sur-Yon. Celle-ci a pour but de concrétiser l'engagement de la commune dans la préservation de son patrimoine arboré. Ce document de référence, regroupant un ensemble de recommandations, a pour vocation une meilleure gestion des arbres urbains yonnais et permet la mutualisation des connaissances et le partage des savoirs pour développer la trame verte.



LE PROJET

L'ONF s'est chargé de réaliser un état des lieux du patrimoine arboré yonnais (inventaire, diagnostic et préconisations).

Les différentes connaissances et savoir-faire de l'ONF concernant les arbres en milieu urbain ont permis la réalisation d'une charte de l'arbre de manière suivante :

- Un relevé terrain au GPS Trimble
- La constitution d'une double base de données : diagnostic stationnel de 33 000 arbres et 3 000 stations (inventaire) et individuelle (préconisations) avec prise de vue de chaque station
- Le développement d'un outil de gestion générant le traitement des données via tableur Excel automatisé, transmis au client (proposition de formation à l'outil pour assurer sa pérennité)
- La tenue de plusieurs COTEC et COPIL effectués avec présentation PPT
- Et enfin la rédaction d'une charte de l'arbre intégrant un guide technique constitué de 15 fiches actions

LES RÉSULTATS

Malgré les difficultés du contexte sanitaire en 2020, les équipes de l'ONF ont su répondre au mieux à la demande de la commune concernant la conception de la Charte de l'arbre yonnaise. Cette charte, succincte, simple et abordable, permettra aux agents de s'appuyer dessus afin de développer la trame verte dans le cœur urbain yonnais et permettre aux citoyens de bénéficier des bienfaits des arbres en ville.

